



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Pandrosoana

AUTORITE DE REGULATION DES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION

LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Avis d'Appel d'Offres Ouvert

N° 2021/001-ARTEC/DG/PRMP/AOO

1. Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés du 18/02/2021 publié dans MIDI MADAGASIKARA en date du 15/03/2021, ainsi qu'au journal des marchés publics.

2. Le AUTORITE DE REGULATION DES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION sollicite de la part des candidats intéressés des offres sous plis fermés pour " **Service gardiennage et entretien des lieux pour les neuf (09) sites de l'ARTEC** " constituant un lot unique et indivisible .

3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est défini dans la loi N° 2016 - 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés publics, notamment en ses articles 35 et 63 en vue de la passation de marché à prix forfaitaire.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

- Nom du Responsable : RAKOTOMALALA Laurent Richard
- Fonction : Personne Responsable des Marchés Publics
- Adresse : Immeuble ARTEC-Près du village VOARA ANDOHATAPENAKA-Bureau : 4ème étage-Porte 403

5. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offre, version électronique, doit être retiré à la AUTORITE DE REGULATION DES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION, Immeuble ARTEC-Pr du village VOARA ANDOHATAPENAKA-Bureau: 2e étage-Porte 208 et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

. 1^{er} Paiement à effectuer auprès de l'agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics Immeuble Plan Anosy (ou, au nom du Régisseur de recette de la Commission Région des marchés)

- Lot 1: cent mille Ariary (Ar100 000.00)

. 2^{ème} Paiement à effectuer auprès de AUTORITE DE REGULATION DES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION, Immeuble ARTEC-Pr du village VOARA ANDOHATAPENAKA-Bureau: 2e étage-Porte 208 .

- Lot 1: deux cent mille Ariary (Ar200 000.00)

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par Chèque Bancaire.

6. Les plis devront parvenir à Immeuble ARTEC-Près du village VOARA ANDOHATAPENAKA-Bureau : 2ème étage-Porte 208 au plus tard le 20/04/2021 à 09 H 00 Min et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

7. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

8. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:

- Lot 1: trois millions cent quarante mille Ariary (Ar3 140 000.00)

Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :

- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances
- Soit par Garantie Bancaire
- Soit par Chèque de Banque libellé au nom du AUTORITE DE REGULATION DES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION et versé au trésor public.



à Antananarivo Le 17/03/2021

La PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

Autorité de Régulation des Technologies de Communication

LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Avis d'Appel d'Offres Ouvert N° 2021/001-ARTEC/DG/PRMP/AOO lancé le 18 Mars 2021

1. Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés publié dans le journal quotidien « MIDI MADAGASIKARA » en date du 15 Mars 2021.
2. L'ARTEC sollicite de la part des candidats intéressés des offres sous plis fermés pour la « SERVICE DE GARDIENNAGE ET ENTRETIEN DES LIEUX POUR LES NEUF (09) SITES DE L'ARTEC ». Les prestations sont constituées en un lot unique et indivisible. Toute offre partielle est irrecevable.
3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est défini dans la loi N° 2016 – 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés publics, notamment en ses articles 30, 35 et 67 en vue de la passation de marché à prix unitaire.
4. Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :
**Monsieur RAKOTOMALALA LAURENT RICHARD, Personne Responsable des Marchés Publics
ARTEC, Immeuble ARTEC, Près du Village Voara-Andohatapenaka-2 ème Etage - Porte 208
Téléphone : 22 421 19, Adresse électronique : artec@artec.mg**
5. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offres doit être acheté sur demande écrite à l'adresse indiquée ci-dessus et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de Trois cent mille Ariary (Ar 300.000,00). Le paiement devra être effectué comme suit :
 - Cent mille Ariary (Ar 100.000,00) à payer auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics – Immeuble Plan Anosy.
 - Deux cent mille Ariary (Ar 200.000,00) à payer par chèque bancaire libellé au nom de l'ARTEC.
6. Les plis devront parvenir à l'ARTEC, Immeuble ARTEC, Près du Village Voara-Andohatapenaka–
2 ème Etage - Porte 208 au plus tard le **20 Avril 2021 à Neuf heures (09h00)** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.
7. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.
8. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission et fixée à **Trois millions cent quarante mille Ariary (Ar 3.140.000,00)** sous forme de garantie bancaire ou de chèque de banque libellé au nom de l'ARTEC.

Antananarivo, le 18 Mars 2021

La Personne Responsable des Marchés Publics,



RAKOTOMALALA Laurent Richard